



La Région Normandie s'investit pour les entreprises avec le « Prêt Croissance TPE Normandie »

Le 1^{er} juin 2017 - Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a lancé officiellement aujourd'hui à Rouen, chez Paul Marius, le nouveau « Prêt Croissance TPE Normandie ». En association avec Bpifrance, la Région a créé ce nouveau fonds, dont l'objectif est de favoriser les investissements de modernisation des outils de production ou de commercialisation des petites entreprises normandes, nombreuses dans le secteur de l'artisanat et du commerce.

Il complète les dispositifs mis en place par la Région à destination des petites entreprises et permet de les accompagner dans toutes les étapes de leur vie et de leurs besoins.

Les secteurs du commerce et de l'artisanat sont d'importants pourvoyeurs d'emplois et également garants du lien social dans les zones rurales. La Région a donc souhaité mettre en place un outil réactif, simple et de proximité pour ces entreprises. En mars dernier, Hervé Morin avait annoncé un premier engagement en direction des TPE, à travers un plan pragmatique destiné à les aider à « prendre le virage numérique ».

Le prêt Croissance TPE Normandie favorise l'accès au crédit pour les petites entreprises, confrontées à l'obligation de moderniser leurs outils de production ou de commercialisation, pour faire face à la concurrence ou améliorer leur compétitivité.

Soucieuses de se mettre au service de l'économie régionale, la Région Normandie et Bpifrance ont facilité les modalités de ce prêt, en adaptant des réponses précises aux besoins spécifiques exprimés par les petites entreprises (Investissements immatériels, travaux d'aménagement, augmentation du Besoin en Fonds de Roulement).

« La Normandie est riche de ce tissu de TPE, dynamiques, créatrices d'emplois, au cœur des centres villes. Ces entreprises ont besoin d'être soutenues et le seront par la Région. Le prêt TPE Croissance Normandie est une des pierres angulaires de ce soutien régional. Il est indispensable de mettre en place des outils pour ces dirigeants trop souvent oubliés par les politiques économiques locales. Je refuse de laisser les petites entreprises normandes dans une situation précaire, sans possibilité de se développer. D'autres initiatives ont été lancées, notamment le soutien à la transition numérique qui est un autre enjeu majeur de notre dynamisme économique. » a déclaré Hervé Morin.

La Région Normandie s'est associée avec Bpifrance pour développer ce nouvel outil au service des entreprises normandes de proximité.

Il est destiné aux TPE et PME normandes de moins de 50 salariés, créées depuis plus de 3 ans et ayant un minimum de 10 000 euros en fonds propres ou quasi fonds propres. Le prêt TPE Normandie permet d'accéder à un montant de 10 000 à 50 000 euros, sur 5 ans, à taux réduit et avec un différé de remboursement de 12 mois. L'amortissement du capital est linéaire : échéances trimestrielles à terme échu. Aucune garantie n'est exigée sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant.

En 6 étapes simples et après une inscription en ligne, la réponse est obtenue en quelques jours et une solution alternative est proposée en cas de non-éligibilité. Ce prêt TPE Normandie est complémentaire à d'autres dispositifs régionaux tels que DéFI, le fonds de prêt d'honneur normand, le dispositif « coup de pouce » en faveur de la création d'entreprise et le Fonds Régional de Garantie.

Le réseau des consulaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat et Chambres de Commerce et d'Industrie) opérera le travail de relai de proximité pour une aide au dépôt des dossiers sur la plateforme internet et pour toutes les informations relatives aux dispositifs développés par la Région.

Toutes les informations et le dossier de demande sont à retrouver sur <http://pret-croissance-tpe.normandie.fr>.

Contacts presse :

Région Normandie

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr

Bpifrance

Antoine Mathot – 01 41 79 86 08 – antoine.mathot@bpifrance.fr